

| **Commission permanente du 30 janvier 2012** |

30.000€ pour la découverte des métiers de l'artisanat par les collégiens

Des partenariats nécessaires pour les actions pédagogiques auprès des collégiens. En 2005, le Département a adopté le principe de mise en œuvre de partenariats avec des associations dans le but de proposer des actions pédagogiques destinées aux collégiens de Seine-Maritime. C'est ainsi qu'une convention a été signée pour l'année 2011 avec la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie pour l'opération « Bravo les Artisans ».

Le dispositif « Bravo les Artisans » a pour objectif de promouvoir les métiers de l'artisanat et de construire un partenariat jeunes/entreprises afin de familiariser les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} avec ces métiers, de leur faire découvrir la réalité du monde de l'entreprise et mieux connaître leurs goûts et leurs aptitudes. Cette approche du monde de l'entreprise doit permettre de réhabiliter l'image de l'orientation professionnelle et faire en sorte qu'elle soit perçue comme un choix positif et non plus exclusivement comme une réponse à une situation d'échec scolaire. Cette action amène les jeunes à prendre conscience que travailler dans l'artisanat, c'est avant tout posséder un savoir-faire et l'exercer avec passion. C'est aussi la possibilité de devenir chef d'entreprise.



Déroulement de l'action « Bravo les Artisans »

Les jeunes se rendent sur le temps scolaire, soit par binômes soit seuls, dans une entreprise artisanale en séquence d'observation, à raison de 2 jours à 15 jours. Les séances de travail sont définies avec le collègue et l'artisan sur l'année scolaire. Les jeunes doivent réaliser, en accord avec le chef d'entreprise, un projet et restituer à l'ensemble de la classe les connaissances et les informations acquises pendant cette période.

Durant l'année scolaire 2010/2011, 9 collèges seinomarins ont participé à l'opération « Bravo les artisans ». 295 élèves (dont 114 en Segpa) ont découvert et identifié des savoirs dans 364 entreprises de différents secteurs d'activité : fleuristerie, coiffure, mécanique, optique, toilettage animaux, photographie, bâtiment, alimentation, métiers d'art, métallerie, électronique, palfrenier, ... La dimension pédagogique de l'opération s'inscrit dans une logique globale d'information et d'orientation. « Bravo les Artisans » est jugé par le corps enseignant comme un vecteur efficace et original de découverte des métiers de l'artisanat qui relaie des informations concrètes sur les métiers et les formations.

C'est pourquoi, au cours de la commission permanente du 30 janvier 2012, **Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime**, a décidé d'accorder **30.000€ à la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie** pour la poursuite de son action « Bravo les Artisans » durant l'année scolaire 2011-2012 auprès des collégiens issus des établissements suivants :

- Collège Le CAMPIGNY à BLANGY SUR BRESLE
- Collège Georges BRAQUE à DIEPPE
- Collège Paul BERT à FECAMP
- Collège Pierre MENDES FRANCE à LILLEBONNE
- Collège Alain à MAROMME
- Collège JEAN PAUL II à ROUEN
- Collège Jean GIRAUDOUX à ROUEN
- Collège FONTENELLE à ROUEN
- Collège Jacques-Emile BLANCHE à SAINT-PIERRE-lès-ELBEUF

CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr

Directeur de la Communication : Vincent Lalire | vincent.lalire@cg76.fr

www.seinemaritime.net